

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DU 2 AOUT 1978
DECRET N°78/518 /MJT.SGFPT.DFP.6.4.10
portant révision de la situation Adminis-
trative de Monsieur MFOULOU Raphaël, Ingé-
nieur Statisticien 3° échelon.

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOU-
VERNEMENT MINISTRE DU PLAN;

(/isaa :

- (/u l'Acte Fondamental du 5.4.77;
(/u la Loi 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.59 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République du Congo;
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la Loi 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.62 relative à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres;
(/u le décret n° 63-410 du 12 décembre 1963 portant statut commun des cadres du personnel Technique des services de la Statistique;
(/u le décret n° 67-50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements notamment en son article 1er;
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u l'Acte 001 du 3.4.77 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Ministre du Plan;
(/u le décret n° 77-165 du 5.4.77 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u l'Ordonnance 35-77 du 28.7.77 relative à l'exercice du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u l'arrêté n° 10839/MDCP/CNSEE/DA du 30.12.1977;
(/u le décret n° 77-692/MJT.DGT.DCGPCE du 12.12.77 portant reclassement et nomination de Monsieur MFOULOU Raphaël, Ingénieur des Travaux Statistiques 2° échelon;
(/u la lettre n° 102/CNSEE du 26 janvier 1978 du Directeur Général du Centre National de Statistique et des Etudes Economiques, transmettant la demande de Révision de Situation Administrative de l'intéressé;

DECRETE :

ARTICLE 1er: - La situation Administrative de Monsieur MFOULOU Raphaël, Ingénieur Statisticien 3° échelon, indice 1010 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Statistique) en service à la Direction Générale du Centre National de Statistique et des Etudes Economiques à Brazzaville, est révisée selon le tableau ci-après :

ANCIENNE SITUATION

NOUVELLE SITUATION

Catégorie A, Hiérarchie II
Promu Ingénieur des Travaux Statistiques 2° échelon, indice 730 pour compter du 12.7.74

Catégorie A, hiérarchie II
Promu Ingénieur des Travaux Statistiques 5° échelon, indice 860 pour compter du 12.7.76.

CATEGORIE A, HIERARCHIE I.
Titulaire du Diplôme d'Etudes Démographiques (DED) délivré par l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé (Cameroun) 12° échelon indice 830 pour compter du 28.7.77, date de reprise de service à l'issue de son stage.

CATEGORIE A, HIERARCHIE I.
Titulaire du Diplôme d'Etudes Démographiques (DED) délivré par l'Institut de Formation et des Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé (Cameroun) 12° échelon indice 940 pour compter du 28.7.77 date de reprise de service à l'issue de son Stage.
Bénéficiaire d'une bonification de deux (2) échelons est reclassé au 4° échelon indice 1140 pour compter du 28.7.77.-

Bénéficiaire d'une bonification de deux échelons est reclassé au 5° échelon, indice 1010 pour compter du 28.7.77;

Catégorie A, hiérarchie II
Promu Ingénieur des Travaux Statistiques 3° échelon, indice 660 pour compter du 12.7.76

ARTICLE 2:- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, le 2 AOUT 1978

Par le Deuxième Vice Président du Comité Militaire du Parti Premier Ministre
Chef du Gouvernement Ministre du Plan;

Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé du Plan,

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances,

- François B I ... -

- Henri Lopes. -

Le Ministre du Travail et de la Justice Garde des Sceaux.

- Alphonse MOULISSOU-POUATI. -

AFILIATIONS:

- JORPC. 1
- SGFPT/BFP. 3
- D.B. 3
- DCF. 1
- Mini/Plan 2
- BGCNSEE 2
- Intéressé 1
- Dossier 3
- SGCM/BC 2